



United Nations Environment Programme



UNEP(DEPI)/MED WG.399/2
3 juin 2014

FRANCAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

*Réunion régionale sur le Registre
des rejets et transferts de polluants (PRTR)
et les Indicateurs de Pollution*

Ankara (Turquie), 16-17 juin 2014

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Les délégués sont priés de se munir de leurs documents à la réunion.

Ordre du Jour Provisoire Annoté

JOUR 1

Point 1. Ouverture de la réunion

La réunion sera inaugurée par le Coordinateur adjoint du PNUE/PAM et par l'Officier-en-Charge de MED POL à 9.30 heures, le 16 juin 2014.

Point 2. Election du Bureau

Les participants éliront un Président, deux Vice-présidents et un Rapporteur.

Point 3. Adoption de l'Ordre du Jour et Organisation des Travaux

Les participants réexamineront l'Ordre du Jour Provisoire (UNEP(DEPI)/MED WG. 399/1) et ses annotations (UNEP(DEPI)/MED WG. 399/2) et les adopteront tel qu'elles ont été amendées. La Réunion se déroulera en plénière, avec les services d'interprétation simultanée en français et en anglais assurés. La réunion peut envisager de travailler en petits groupes pour revoir en détails et compléter le tableau relatif aux indicateurs de pollution avec les informations requises.

La réunion est prévue d'approuver un nombre de recommandations à examiner à la prochaine réunion des Points focaux MED POL , ainsi que le comité de pilotage du projet SEIS le cas échéant. Le projet de rapport de la réunion sera préparé une fois la réunion terminée et sera soumis par courriel à tous les participants pour obtenir leurs commentaires et amendements avant sa finalisation et son adoption.

Point 4. Le PRTR dans le bassin méditerranéen

Dans le cadre de ce point, le Secrétariat présentera le document UNEP (DEPI)/MED WG. 399/Inf.3) qui porte sur le progrès et les leçons apprises concernant l'application de la composante PRTR du projet SEIS. Des représentants des six pays pilotes du PRTR présenteront leurs travaux, les résultats réalisés et les leçons apprises. Sous réserve de confirmation, des représentants de pays dotés d'une expérience consolidée en matière de PRTR seront également invités pour partager leurs propres expériences à cet égard.

La réunion devrait entamer une discussion concernant les manières et les façons, ainsi que les **actions nécessaires à entreprendre aux niveaux régional et international afin de développer le travail sur le PRTR dans la région.**

Point 5. Examen du projet des lignes directrices du PRTR

Le Secrétariat présentera le document (UNEP(DEPI)/MED WG. 399/3) qui comprend le projet proposé de lignes directrices du PRTR. La Réunion sera appelée à revoir, en détails, le projet de lignes directrices, formuler les remarques et les commentaires le cas échéant et approuver une version finale pour une plus ample considération et approbation à la prochaine réunion des Points focaux MED POL en 2015.

Point 6. Indicateurs de l'H2020

L'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) et le Secrétariat présenteront le document UNEP (DEPI)/MED WG. 399/4 qui comprend des fiches d'indicateurs pour les six indicateurs

de l'H2020. La Réunion sera appelée à communiquer une rétroaction concernant le besoin d'ajuster les fiches d'indicateurs ou d'incorporer des informations supplémentaires, et/ou d'ajuster la liste d'indicateurs sélectionnés le cas échéant. La réunion devra également entamer une discussion concernant les manières et les moyens de consolider les capacités du pays pour la génération, la collecte et le partage de données sur les plans national et régional dans le but d'élaborer des rapports, tout en tenant compte du besoin d'éviter, autant que possible, la double élaboration de rapports.

Point 7. Indicateurs MED POL (ECAP-Indicateurs de pollution marine/Plans Régionaux/PAN)

Le Secrétariat présentera le document UNEP(DEPI)/MED.WG.399/5 qui comprend une liste d'indicateurs MED POL qui a été soumis à la réunion des Points focaux MED POL en mars 2014, pour le suivi de l'exécution des PAN dans le cadre du Protocole tellurique de la Convention de Barcelone. Le document contient une méthodologie pour classer les indicateurs conformément aux critères développés par le Plan Bleu du PNUE/PAM, ainsi que sur la base de quelques critères proposés par les Points focaux MED POL en mars 2014.

La réunion devrait revoir la liste d'indicateurs et les critères proposés pour leur classement. Le travail suivra dans de petits groupes le cas échéant pour respecter, par indicateur, les critères proposés et aboutir à une liste finale d'indicateurs classés. Cette liste sera soumise à la réunion des Points focaux MED POL vers la fin de l'automne 2014 pour la priorisation et la sélection finale.

Point 8. Synergies potentielles mutuelles concernant les indicateurs et rapport de MED POL (ECAP-Pollution marine/Plans Régionaux/PAN) et les indicateurs de l'H2020

Dans le cadre de ce point à l'ordre du jour, le Secrétariat et l'AEE modéreront une discussion concernant les façons et les manières de consolider les synergies le cas échéant, conformément aux indicateurs de l'H2020, de l'ECAP et du Protocole tellurique/PAN et dans le cadre de l'élaboration de rapports et de génération de données pertinentes.

Point 9. Questions diverses

Dans le cadre de ce point à l'ordre du jour, les participants et le Secrétariat seront capables de soulever toute autre question portant sur le sujet de la Réunion.

Point 10. Conclusions et recommandations

Dans le cadre de ce point à l'ordre du jour, la réunion réexaminera, amendera et approuvera une série de recommandations qui pourraient résulter des discussions. Le rapport de la réunion sera rédigé une fois la réunion terminée et sera circulé par courriel pour commentaires et adoption.

Point 11. Clôture de la réunion

Le président clôturera la réunion le 17 juin 2014, à 18.00 heures.

CALENDRIER

PAUSE-CAFE TOUS LES JOURS

11.00 – 11.20

16.00 – 16.20

PAUSE-DEJEUNER TOUS LES JOURS

13.30 – 15.00

JOUR 1

Enregistrement 8.30-9.15

POINT A L'ORDRE DU JOUR	TEMPS IMPARTI
1,2,3	09.30-10.00
4	10.00-12.30
5	15.00-17.30

JOUR 2

POINT A L'ORDRE DU JOUR	TEMPS IMPARTI
6	09.00-10.30
7	10.45-13.00
8	15.00-16.00
9,10,11	16.20-18.00